

PRÉSIDENCE  
DE LA  
RÉPUBLIQUE

---

*Service de presse*

**DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE  
VŒUX A LA PRESSE**

*Elysée – Mercredi 3 janvier 2018*

Madame la Ministre,  
Monsieur le Ministre,  
Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux, quoi qu'en disent certains, de vous retrouver aujourd'hui en ce lieu pour, en effet, vous venez de le rappeler, ce qui est une tradition mais ce qui consiste, à un moment où l'année tourne sur ses gonds, à la fois à venir sur ce qui a été, à se fixer quelques résolutions et à partager quelques convictions.

Avant toute chose et avant que ces convictions ne soient partagées, ce sont bien évidemment des vœux, des vœux de santé, de réussite personnelle et professionnelle que je veux ici formuler à votre endroit.

Quelques convictions parce que, ce qui nous lie, ce qui vous fait présents ici, dans cette salle, c'est cette grande Histoire démocratique qui lie en effet la presse au pouvoir. Et pour la considérer pleinement, regarder tous les défis, il ne faut pas simplement regarder notre quotidien et ses vicissitudes, mais peut-être commencer par regarder plus au large et vous l'avez là aussi mentionné.

En 2017, 67 de vos confrères sont morts en exerçant leur métier. Ils sont morts sur des théâtres de guerre, ils sont morts assassinés par les criminels qu'ils dénonçaient, ils sont morts pour avoir cherché la vérité là où régnait souvent le mensonge. Et si ce chiffre est en baisse par rapport à 2016, c'est parce qu'il est des endroits du monde où les journalistes ont compris qu'ils étaient des cibles privilégiées et où beaucoup ont renoncé à se rendre. Et je voudrais ici que nous ayons une pensée toute particulière pour Stephan VILLENEUVE et Véronique ROBERT, ainsi que pour leur fixeur kurde, Bakhtiyar HADDAD, tous les trois morts à Mossoul cette année dans l'explosion d'une mine.

Ce sont aussi 326 journalistes aujourd'hui emprisonnés parce que leur parole dérange. Parce qu'il n'a pas suffi de censurer, il a fallu mettre au secret ceux qui s'aviseraient d'écrire ou de parler. La liberté de la presse n'est pas une liberté spéciale, elle est la plus haute expression de la liberté. C'est pourquoi elle est la première liberté supprimée par les régimes autoritaires. Cette situation n'est jamais acceptable et chaque fois que nous le pouvons, nous devons intervenir pour que les journalistes emprisonnés soient libérés.

C'est pour cela que la France ne doit pas renoncer à dialoguer avec les régimes qui ne partagent pas nos valeurs et j'ai constamment tenu cette ligne consistant à la fois à défendre nos principes, nos libertés, notre exigence, mais à poursuivre le dialogue indispensable qui permet à un moment d'obtenir des résultats.

Se murer dans un silence qui peut être un temps confortable, dicté par la réprobation morale, ne permet pas bien souvent d'obtenir les résultats concrets et indispensables. Avec la Turquie, nous avons eu deux épreuves au cours des derniers mois avec les arrestations du photoreporter Mathias DEPARDON et de l'étudiant en journalisme Loup BUREAU, vous vous en souvenez, Madame la Ministre.

J'ai décidé d'en parler à deux reprises directement au président ERDOGAN pour demander dans les deux cas leur libération immédiate et je veux ici saluer la mobilisation de toute la profession à chaque fois avec efficacité et esprit de responsabilité qui nous ont permis à chaque fois d'obtenir des résultats concrets parce que nous nous sommes mobilisés, parce que nous avons maintenu ce dialogue, mais sans que cela n'enlève rien au fait qu'en Turquie toujours aujourd'hui, plusieurs autres journalistes, en particulier européens, sont toujours détenus.

Je continuerai d'évoquer, avec la Turquie, la situation des journalistes emprisonnés, empêchés d'exercer leur métier dans quelques jours. Je le ferai dans le respect mais avec le souci de défendre en même temps, si je puis dire, nos valeurs et nos intérêts.

De même que les journalistes doivent aller sur tous les terrains pour informer, de même notre devoir de dirigeants politiques est de ne pas dialoguer seulement avec ceux qui sont d'accord avec nous. C'est ce que je continuerai à faire car c'est ainsi que nous protégeons nos concitoyens et que nous ferons valoir ce à quoi nous tenons.

C'est aussi pourquoi je veux que cette liberté, reconnue et garantie par les conventions internationales, soit effectivement protégée et placée sous la protection des Nations Unies. Lors de mon intervention à l'assemblée générale des Nations Unies en septembre dernier, j'ai plaidé pour la création d'un poste de représentant spécial du secrétaire général à la protection des journalistes. Antonio GUTERRES a entendu ce vœu, il en partage la préoccupation et il a déjà commencé à mettre en place cette mission qui devrait voir le jour durant le semestre à venir.

Parce que nous vivons aujourd'hui en un temps si barbare, comme l'aurait écrit PÉGUY, écrire la vérité, chercher la vérité, écrire – je le cite de mémoire donc imparfaitement – « sur une feuille propre et proprement » est irremplaçable.

La liberté de la presse aujourd'hui n'est plus seulement attaquée par les dictatures notoires, elle est aussi malmenée dans des pays qui font partie des plus grandes démocraties du monde. Elle est malmenée jusqu'en Europe. Vous avez à l'instant, Madame la Présidente, cité plusieurs pays européens qui, en effet, sont en train de bousculer la liberté de la presse et lorsque je me suis rendu devant la Cour européenne des droits de l'homme, j'ai fait part avec détermination de mon souhait que la Turquie et la Russie, signataires de la Convention européenne des droits de l'homme, respectent les engagements qu'implique leur adhésion, notamment en matière de liberté de la presse.

Là encore, nous devons nous garder de toute naïveté. La cause des droits de l'homme dont la liberté de la presse fait partie semblait hier encore une cause entendue parmi les démocraties et les invoquer, c'était se réclamer d'un socle commun, ancien et établi, d'une sorte de dénominateur commun dont sortait toujours, volens nolens, une forme de consensus et ce n'est plus le cas.

Mettre plusieurs de ces pays au ban qui de la Convention européenne des droits de l'homme, qui parfois de l'Union européenne serait trop facile. Il faut mettre en place les sanctions prévues par nos traités, ce que, pour ce qui est de l'Union européenne, la Commission européenne a commencé de faire. Mais tout en les gardant dans le cercle exigeant de ses acquis de l'Histoire, nous devons mener cette bataille et cette bataille a un nom, c'est celle qui consiste à défendre pleinement l'effectivité de toutes les libertés de nos démocraties parce qu'une tentation est là qui existe, croissante, aux frontières de l'Europe comme au sein de l'Europe, c'est la tentation des démocraties illibérales.

La crise que nous vivons aujourd'hui n'a pas de précédent dans notre époque contemporaine, c'est cette rupture entre une économie de marché, des classes moyennes, des équilibres sociaux, la démocratie et l'attachement aux libertés qui vont avec. Ce socle, qui depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle avait construit le progrès continu de nos démocraties, est en train de se fissurer et, au nom de la protection d'un État, au nom parfois de la lutte contre tel ou tel risque, telle ou telle menace extérieure, d'une fascination nationaliste qui revient au portillon, plusieurs régimes politiques sont tentés par l'illibéralisme politique et à chaque fois, c'est évidemment la presse qui est la première menacée.

Lorsque le contre-pouvoir que la presse constitue commence à être bâillonné, limité, encadré, lorsque l'indépendance de la Justice est remise en cause – et bien souvent, ces réformes sont jumelles –, c'est la vitalité de nos démocraties dans ce qu'elles portent depuis plusieurs siècles qui est ainsi bousculé. C'est un édifice fragile que la démocratie et nous sommes en train à nouveau d'en mesurer la fragilité. Elle tient à quoi ? À l'exigence des peuples, au sens de l'histoire des dirigeants et à la capacité des puissances voisines de porter cette exigence aussi.

Je veux vous dire ici que ni au sein de la Convention européenne des droits de l'homme ni au sein de l'Union européenne, nous n'accepterons la moindre mollesse, nous n'accepterons la moindre transaction à l'égard de ce qui nous a constitués, de cette liberté première qu'est la liberté d'expression, mais qui s'accompagne toujours de la liberté de conscience, de pensée et qui est constitutive de l'exercice même des contrepouvoirs indispensables dans nos démocraties.

Cette tentation illibérale, nous ne devons pas la prendre aujourd'hui à la légère et elle constituera à n'en pas douter l'un des combats que la France aura à conduire, mais également l'Union européenne, au cours de l'année 2018 parfois avec plusieurs de ses membres.

Au-delà même des tentations illibérales, c'est le modèle du métier de journaliste qui est aujourd'hui remis en cause ou, pour le dire plus justement, dévoyé car nous vivons l'irruption dans le champ médiatique des fausses nouvelles, les fake news, comme on le dit dans le monde anglo-saxon, et des médias qui les propagent. Et au moment où la figure du journaliste est plus essentielle que jamais, où le travail de la presse revêt une fonction démocratique fondamentale, il n'a jamais été aussi facile de se prétendre journaliste. La technologie et l'argent subviennent au manque de compétences et l'indifférenciation des paroles et des avis conduit à tout confondre.

Nous avons d'ailleurs collectivement, progressivement, subrepticement laissé s'installer cette confusion. Par une fascination pour une horizontalité absolue, nous avons considéré que toutes les paroles pouvaient en effet se valoir et que la régulation était forcément suspecte d'un choix. Or, ce n'est pas le cas, toutes les paroles ne se valent pas et des plateformes, des fils Twitter, des sites entiers inventent des rumeurs et des fausses nouvelles qui prennent rang aux côtés des vraies.

Cela ne serait rien si ces fausses nouvelles étaient un exercice de canular à l'échelle planétaire, mais la réalité qu'il y a là une stratégie et une stratégie financée visant à entretenir le doute, à forger des vérités alternatives, à laisser penser que ce que disent les politiques et les médias est toujours plus ou moins mensonger. Par un habile renversement, le mensonge se drape des atours de la vérité cachée au peuple, sciemment escamotée par les élites, quelles qu'elles soient. Et la charge de la preuve est inversée : là où les journalistes doivent prouver sans cesse ce qu'ils disent – ce qui est l'éthique même de leur métier, ils doivent montrer qu'ils disent ou écrivent le vrai –, les propagateurs de fausses nouvelles crient à la face du monde : « À vous de prouver que nous avons tort ! »

Parce que nous avons laissé s'installer comme étalon en quelque sorte de la vérité la volumétrie, les informations en partage, la capacité à les diffuser le plus largement possible et à instiller le doute un peu partout. Entre le complotisme et le populisme, le combat est en effet commun, il est de saper toute confiance dans le jeu démocratique, d'y faire apercevoir un jeu de dupe, une valse de faux-semblants et c'est vous, c'est nous qui sommes visés par cette stratégie au profit d'une propagande déterminée.

Cette montée des fausses nouvelles est aujourd'hui totalement jumelle de cette fascination illibérale que j'évoquais puisqu'elle est bien souvent financée par les mêmes, elle est bien souvent utilisée par des puissances qui s'amuse en quelque sorte des faiblesses de la démocratie, de son ouverture extrême, de son incapacité à trier, à hiérarchiser, à reconnaître au fond une forme d'autorité.

Mais qu'est-ce que l'autorité au sens étymologique du terme ? Le fait de reconnaître même qu'il y a un auteur, l'auteur de quelque chose qui est inventé ou l'auteur d'une vérité construite par un travail d'investigation. Vous êtes toutes et tous des auteurs et vous avez, dans ce monde des nouvelles devenu mondialisé, permanent, instantané, une part d'autorité. La nier ou considérer qu'elle vaut la même chose que le moindre blogueur, que le moindre diffuseur de propagande, c'est nier la spécificité même de ce qui vous constitue et c'est accepter collectivement de laisser progressivement la défiance s'installer dans notre système démocratique.

Le relativisme absolu dans lequel nous nous sommes confondus est aujourd'hui exploité par des femmes et des hommes qui considèrent que tout peut être dit et qui vont chercher de plus en plus à manipuler nos démocraties. Les sites ayant pignon sur rue sont la vitrine légale de cette propagande, articulés avec des milliers de comptes sur les réseaux sociaux qui, en un instant, répandent partout dans le monde, dans toutes les langues, le bobard inventé pour salir un responsable politique, une personnalité, une figure publique, un journaliste.

Ne croyons pas que cela ne fonctionne pas. Nous savons que cela fonctionne, nous avons l'avons vu à l'œuvre à l'étranger mais aussi en France. Le processus démocratique s'en trouve profondément altéré parce que l'indignation que suscitent ces fausses nouvelles est éruptive et prend le dessus sur la réflexion. Et c'est d'ailleurs le pari en quelque sorte anthropologique qui est fait par ceux qui manipulent ces canaux.

Entre ces machines à répandre les fausses nouvelles et les médias professionnels, la porosité menace. Des barrières ont été érigées mais les campagnes présidentielles d'à peu près toutes les démocraties contemporaines ont montré la faiblesse de celles-ci et notre incapacité collective à apporter des réponses qui sont à la hauteur aujourd'hui des menaces.

C'est vous, journalistes, qui êtes les premiers menacés par cette propagande. Elle adopte votre ton, parfois vos formats. Elle emploie votre vocabulaire et parfois même, elle recrute parmi vous. Parfois même financée par certaines démocraties illibérales que nous condamnons au quotidien, elle se diffuse, elle se banalise et elle finit par jouer de cette confusion que nous avons progressivement acceptée.

La question du tiers de confiance que vous êtes, si essentielle en démocratie, est alors profondément brouillée et, à travers vous, c'est la démocratie libérale qui est visée. Il y a deux réponses au moins que nous pouvons apporter et que je souhaite que nous puissions apporter collectivement dans l'année qui s'ouvre.

La première, c'est à l'État de la porter. C'est pourquoi j'ai décidé que nous allions faire évoluer notre dispositif juridique pour protéger la vie démocratique de ces fausses nouvelles. Un texte de loi sera prochainement déposé à ce sujet. En période électorale, sur les plateformes Internet, les contenus n'auront plus tout à fait les mêmes règles. Comme vous le savez, propager puissamment une fausse nouvelle sur les réseaux sociaux ne requiert aujourd'hui que quelques dizaines de milliers d'euros et peut se faire dans l'anonymat complet. Les plateformes se verront ainsi imposer des obligations de transparence accrue sur tous les contenus sponsorisés afin de rendre publique l'identité des annonceurs et de ceux qui les contrôlent, mais aussi de limiter les montants consacrés à ces contenus. C'est un corrélat indispensable aux règles que nous avons fixées pour notre vie démocratique et nos débats politiques.

En cas de propagation d'une fausse nouvelle, il sera possible de saisir le juge à travers une nouvelle action en référé permettant le cas échéant de supprimer le contenu mis en cause, de déréférencer le site, de fermer le compte utilisateur concerné, voire de bloquer l'accès au site Internet.

Les pouvoirs du régulateur, qui seront par ailleurs profondément repensés durant l'année 2018, seront accrus pour lutter contre toute tentative de déstabilisation par des services de télévision contrôlés ou influencés par des États étrangers. Cela permettra au CSA repensé notamment de refuser de conclure des conventions avec de tels services en prenant en compte tous les contenus édités par ces services, y compris sur Internet. Cela lui permettra aussi, en cas d'agissement de nature à affecter l'issue du scrutin, que cela soit en période préélectorale ou électorale, à suspendre ou annuler la convention.

Si nous voulons protéger les démocraties libérales, nous devons savoir être forts et avoir des règles claires. Ce nouveau dispositif impliquera un devoir d'intervention de la part des intermédiaires techniques afin de retirer rapidement tout contenu illicite porté à leur connaissance. Le contenu de ce texte sera détaillé dans les semaines qui viennent. Sa préparation sera importante car aucune des libertés de la presse ne doit être remise en cause par ce texte et votre regard sera à cet égard très important et des consultations seront prévues à cet effet.

Au-delà, il est évident que nous devons continuer à responsabiliser les plateformes et les diffuseurs sur Internet qui ne peuvent continuer de mélanger toutes les catégories d'informations et qui, comme nous avons commencé à le faire sur la propagande terroriste, doivent être responsabilisés sur toutes les formes d'intervention qu'ils véhiculent.

Mais le deuxième type d'action indispensable dépend de vous. Je sais que beaucoup parmi vous réfléchissent sur la déontologie du métier de journaliste et la démarche de Reporters sans frontières d'inventer une forme de certification des organes de presse respectant la déontologie du métier me paraît à cet égard non seulement intéressante, mais souhaitable. Il vous revient d'organiser en quelque sorte les règles de votre profession si nous ne voulons plus que tout puisse se valoir et qu'aucune hiérarchie ne soit faite. L'heure est sans doute

venue pour votre profession de s'unir autour de principes fortement réaffirmés en un temps de fragilité démocratique et 2018, je le souhaite vivement, sera l'année de ce débat de fond parce que toutes les paroles ne se valent pas et parce qu'il est même des paroles qui ne sont ni journalistiques ni innocentes, mais de propagandes et de projets politiques nocifs pour nos démocraties.

Cela est d'autant plus nécessaire que le système médiatique est en pleine recomposition. Vous l'avez évoqué, Madame la Présidente, l'impact du numérique ne cesse de se prolonger et de bouleverser les pratiques et la logique économique. Il bouleverse et continue de bouleverser, parce que cette chronique n'est pas nouvelle, les modes de diffusion de la presse écrite, ce qui impliquera, dans l'année qui vient, des actions des actions indispensables de l'ensemble des acteurs de la profession pour que celles et ceux qui diffusent, des messageries jusqu'aux kiosquiers, puissent continuer à avoir un modèle économique soutenable qui vous permette, pour celles et ceux qui travaillent dans le cadre de la presse écrite, de pouvoir toucher le lecteur final et de continuer à avoir l'organisation, la logistique, le maillage qui permette l'efficacité de votre action.

C'est aussi une transformation profonde qui conduit à revoir l'organisation même des médias, de la production des contenus parce que les règles et les logiques, les usages auxquels nous nous étions habitués changent, elles se délinéarisent comme il convient de le dire aujourd'hui. Le choix est au rendez-vous et le citoyen consomme de l'information, des contenus culturels, des programmes de manière différente qu'il y a même cinq ou six ans.

Cette transformation n'est pas une fatalité. Je suis profondément convaincu et beaucoup dans cette salle y ont réfléchi et ont fait des propositions concrètes, c'est une opportunité de revoir en profondeur notre organisation collective mais avec quelques principes simples. Il me semble indispensable que la répartition de la valeur ajoutée puisse être ainsi conçue, qu'elle permette de récompenser celles et ceux qui créent, qui vérifient l'information, qui construisent un éditorial, qui ont une lecture de l'actualité et qu'on ne banalise pas toutes formes d'informations en considérant que celui qui la produit ne vaut rien ou pas plus que celui qui fait une capture d'écran ou saisit l'information brute sans y exercer le moindre jugement ou la moindre éthique professionnelle.

Cela impose d'avoir une réflexion profonde sur la répartition de la valeur ajoutée entre les différents acteurs et à reconsidérer en effet la part de valeur ajoutée qui doit aller vers les journalistes, vers les auteurs, vers les éditorialistes, vers l'ensemble de celles et ceux quelles qu'en soient les fonctions et qui sont ici représentés, qui produisent un contenu d'informations, parfois un contenu artistique ou d'images qui a une valeur et qui doit donner lieu à une rétribution. Là où l'organisation contemporaine, économique de ces médias qui sont en train de se réinventer de fait survalorise la part de diffusion et donc d'autres acteurs industriels que ceux des médias.

Il nous reviendra au niveau national et européen durant l'année 2018 d'aborder ce sujet qui a une dimension fiscale, économique, culturelle mais qui est un indispensable chantier si nous

voulons préserver le pluralisme et récompenser celles et ceux qui produisent, font œuvre de vérification ou d'invention.

Dans ce contexte tout particulier il est évident que la France et l'Europe devront tirer toutes les conséquences de la décision prise par les Etats-Unis de mettre fin à la neutralité d'Internet et que cette décision aura des conséquences économiques qui impacteront inmanquablement certains acteurs de votre secteur et qui contribueront là où elle sera pratiquée vraisemblablement à accroître les travers que je viens d'évoquer en donnant un pouvoir plus prescripteur à des plateformes qui peuvent décider sans doute encore demain davantage qu'hier des règles économiques là où elles sont devenues dominantes.

Il y a donc une économie des médias à réinventer en profondeur qui impliquera une réflexion collective que je souhaite que nous menions durant l'année 2018. Une part de ces réflexions aura des conséquences nationales, d'autres des conséquences européennes. Et aussi vrai que nous nous battons au quotidien pour défendre le droit d'auteur et l'ensemble des droits y afférant il est indispensable que l'Europe porte un modèle économique viable pour le pluralisme et la presse.

De même, et c'est un des autres aspects indispensables de l'évolution de votre secteur, les bouleversements dans l'actionnariat des médias suscitent parfois une certaine inquiétude sur la liberté de la presse. Certaines habitudes rédactionnelles ont été prises pour signaler les conflits d'intérêts possibles entre actionnaires et rédactions mais ce n'est sans doute pas suffisant, il faudrait sérieusement réfléchir à un système de fondation entre actionnaires et rédactions afin que s'interpose une structure mixte garantissant la pleine indépendance rédactionnelle, institutionnalisant cette indépendance et protégeant ainsi les deux parties du soupçon, toujours lui, d'ingérence.

L'audiovisuel public bien entendu n'échappe pas à ces bouleversements et il appartient à l'Etat d'en tirer toutes les leçons. Parce que le secteur des médias évolue profondément et rapidement, parce qu'il se fonde aujourd'hui sur un usage renouvelé des images, des textes et des sons, parce que les organisations que nous avons historiquement retenues ne sont sans doute ni adaptées à notre présent, encore moins à notre futur, il importe de revoir en profondeur et de manière très dépassionnée la grammaire et les règles de l'audiovisuel public.

Le service public doit pouvoir par nature s'adresser à tous et pour cela il doit travailler sur les contenus et sur les usages, les contenus, l'organisation, l'organisation de la tutelle aussi par trop tatillonne et de fait inefficace sont des sujets que nous avons souhaités avec le Premier ministre et la ministre remettre sur le métier.

A la fin du premier trimestre 2018, des propositions partagées, chiffrées et structurées, construisant un scénario de transformation à mettre en œuvre seront rendues par la mission sur laquelle s'appuie la ministre de la Culture. Ils seront la matière d'un débat que nous voulons large avec l'ensemble des professionnels et qui permettront ainsi de mettre avant la fin de l'année un projet de loi pour l'audiovisuel public sur la table du Conseil des ministres.

Ce travail doit être le fruit non seulement du groupe interministériel constitué et de la concertation en cours avec les sociétés audiovisuelles placées sous l'autorité de la ministre mais également de ce débat extrêmement large qui nous permettra aussi de comparer les différents modèles européens et internationaux parfois retenus et qui peuvent utilement nous inspirer.

Quelques priorités se font d'ores et déjà jour comme la priorité donnée à une information de qualité en développant l'information de proximité, celle de proposer des programmes distinctifs justifiant les moyens parfois alloués à ces derniers mais aussi de prendre en compte la dimension européenne de la création en favorisant les coproductions avec nos partenaires européens, en développant une offre numérique capable de faire face à la concurrence des plateformes digitales. Mais je ne veux ici ni fermer aucun sujet ni égrener ce que la mission et la ministre dans les prochaines semaines auront à établir. L'audiovisuel public est au service de la cohésion nationale, il est un miroir tendu à la Nation et il doit être pensé pour tous les publics, pour toutes les pratiques et viser l'excellence pour tous, c'est cela sa mission d'intérêt général et sa raison d'être.

Ce contexte global, les valeurs que nous souhaitons défendre, la situation des médias est claire, le tour que j'ai souhaité donner à notre relation et sur lequel, Madame la Présidente, vous êtes revenue. Parce que je crois justement que nous vivons un temps où cette relation doit reposer sur une exigence accrue et sur un principe partagé, celui de la dignité démocratique. Trop souvent pouvoir et médias ont donné l'impression d'une complicité et parfois d'une brutalité qui était son revers dont cette dignité démocratique fut la première victime.

C'est pourquoi je crois beaucoup plus fécond que chacun exerce son rôle dans son intégrité à distance des tentations de castes et de pugilats outranciers et avec un retour aux fondamentaux qui est d'abord le respect. Vous n'avez jamais entendu dans ma bouche des mots irrespectueux à l'égard de la presse et vous ne les entendrez jamais. Car nous vivons aujourd'hui bien plus au fond qu'un quotidien mais un combat commun, celui que j'évoquais au début de mon propos. Et il implique une exigence réciproque, celle que vous avez rappelée, d'avoir du côté du gouvernement mais de l'ensemble de ceux qui sont dans l'action politique une action, la clarté et des réponses aux questions soulevées et une question n'est jamais mauvaise.

De l'autre côté, une exigence de vérité, d'équanimité, une culture de l'interrogation qui ne peut pas être non plus celle du soupçon. Cette distance légitime c'est celle qui existe entre le pouvoir et le contre-pouvoir et la proximité à laquelle nous avons pu parfois nous habituer je pense n'était bonne ni pour le pouvoir politique ni pour l'exercice du métier de journaliste. Parce qu'elle a consisté parfois à donner plus de place à des propos d'antichambres qu'aux propos tenus de manière officielle.

C'est encore parfois le cas lorsque que ces propos d'antichambres continuent d'exister, ça n'est pas une bonne règle démocratique parce que l'exclusivité de cette confiance à un moment saisie finit par prendre plus d'importance que l'expression publique soupesée des

dirigeants politiques. La volonté légitime de questionner un texte, une politique, je ne la remettraï jamais en cause, mais cette obsession de vouloir comprendre le contexte pour ne jamais parler du texte ou de l'action n'est pas légitime. Savoir si je prépare mes vœux de jour, de nuit, s'ils seront debout, assis, couchés n'a aucun intérêt et, je crois pouvoir vous le dire, ce n'est même pas les questions que se posent les Français.

C'est donc une question à laquelle je ne réponds pas : j'exprime mes vœux aux Français. C'est cette règle de bon sens que nous devons avoir. A chaque question posée il doit y avoir une réponse par le ministre ou le dépositaire de l'action publique qui mène cette action. Lorsque j'ai à m'exprimer comme je l'ai fait dans la presse quotidienne régionale, nationale ou devant des journalistes de la télévision, qu'elles soient françaises ou étrangères, votre travail est en effet de déconstruire, de vérifier les faits ou autres. Mais ça n'est ni la confiance dont la France a le secret, et dont la littérature nous dit qu'elle peut parfois aussi être fausse, ni la connivence.

Donc, cette saine distance ne facilite peut-être pas votre travail ou des habitudes qui avaient été prises, elles ne facilitent pas non plus toujours notre travail parce que j'ai conscience qu'elle peut parfois faire naître une animosité en réaction, mais elle est à la base de l'exigence que nous partageons, celle de pouvoir mener une action claire, pensée, où ce qui compte c'est ce qui est dit et ce qui est fait et ni ce qui est raconté de manière anonyme sans qu'il ne soit jamais cité, ni ce qui est pris dans une cursive ou ce qui serait retranscrit parce que c'est à la fin ce qui vous permet d'être ce que vous êtes, des gens qui allez déconstruire la réalité de cette information, qui allez soit en retranscrire la cohérence ou les incohérences, allez en vérifier les éléments de véracité, montrez son caractère faux lorsqu'il l'est.

Le risque que nous partageons, c'est sinon d'être ensemble dans un lieu qui n'est que celui du commentaire, où votre parole n'a plus jamais rien à voir avec la vérité puisque la vérité ce serait la parole capturée ici dans une confession spécifique ou dans d'autres endroits de la République. Mais cette parole n'a pas plus de vérité qu'une autre et elle supplanterait la parole officielle, elle supplanterait parfois l'action. Je crois que dans cet exercice nous nous abîmerions tous.

Aussi, cette distance implique de la rigueur et un professionnalisme et à ce titre je tiens profondément à ce que vous puissiez avoir en effet toutes les organisations et les diligences qui vous permettent au quotidien d'exercer votre travail comme vous l'avez rappelé. C'est une condition indispensable. Parce que suivre la présidence de la République, l'action gouvernementale, le Parlement, j'en ai conscience, ce n'est pas une sinécure, ce sont des horaires extensifs, parfois pas d'horaire du tout, pour beaucoup d'entre vous ce sont aussi des déplacements, des contraintes logistiques ou techniques, une indispensable réactivité et pour ceux qui ont le bonheur de suivre l'Elysée il paraît même que mon sens très personnel de la ponctualité peut rajouter de la difficulté à cet exercice quotidien.

C'est pourquoi ces vœux sont pour moi aussi l'occasion de vous remercier du travail que vous accomplissez chaque jour. Je suis attentif aux fruits de ce travail, je lis, j'écoute, je regarde,

pas tout mais beaucoup, et il ne suffit pas de chanter les mérites du pluralisme et de la liberté de la presse, nous nous devons comme dirigeants politiques d'être attentifs aux voix qui s'élèvent et qui sans vous resteraient muettes parce qu'elles expriment une inquiétude, une indignation intime que porte un journaliste ou parce qu'elles retranscrivent une part de ce qui a été ainsi capturé dans la population.

Nous nous devons de prendre en considération ces regards, ces opinions, ces interpellations que vous faites émerger, car cela nous éclaire. Parce que cela fait vivre la réflexion, parce que cela développe cette capacité de jugement qui est au cœur de la vitalité démocratique. C'est pourquoi je tenais, en ce moment des vœux, à vous remercier pour le travail accompli dans ce contexte.

Parce qu'à la fin, ce qui justifie ce à quoi je crois profondément dans la relation qui nous lie, c'est que ni le pouvoir politique, ni les journalistes ne sont le fond de l'affaire. Nous avons parfois collectivement, par narcissisme, trop tendance à le penser, faisant de la vie des gens le fond du décor. Le cœur de ce qui nous lie, c'est le quotidien de nos concitoyens et le destin du pays. A la fin, il n'y a que cela qui compte.

Le Premier ministre vous a dit ce midi, à l'issue de notre séminaire, quelle était la ligne pour les six prochains mois, en particulier les six prochaines semaines, je n'y reviendrai donc pas. Vous avez pu constater, illustrant ce faisant, les vœux prononcés devant les Français, il y a quelques jours, que l'intensité ne baisserait pas et avec elle cette volonté de redonner de la force et de la justice à notre pays, d'avoir une action déterminée et crédible en Europe et de porter constamment cette voix que j'évoquais, pour ce qui vous concerne, dans le reste du monde.

Sur tous ces enjeux, vous aurez de quoi pleinement exercer votre rôle. Je vous souhaite donc pour cette nouvelle année de pouvoir exercer votre beau métier de journaliste dans l'indépendance et la liberté, de pouvoir chercher la vérité, de pouvoir la dire sans être inquiété, ni mis en danger, de prendre parti quand c'est nécessaire, de changer d'avis quand il le faut. En somme, de faire respirer le débat et la controverse parce que c'est ce qui nourrit notre démocratie et parce que sous des formes diverses, parfois évidentes, d'autres fois insidieuses, c'est ce que tous les ennemis de la démocratie cherchent aujourd'hui à nous voler.

La France est une grande Nation politique et démocratique. Nos concitoyens aiment ce qui fait notre quotidien en partage. Donc, ils aiment lire, entendre, comprendre, contester, soutenir, débattre.

Pour toutes ces raisons, le travail des journalistes que vous êtes est indispensable. Plus la presse française sera forte, écoutée, respectée, plus la France le sera. Plus la presse internationale présente ici sera forte, écoutée, respectée, plus la France sera comprise, partagée et pourra rayonner.

C'est pourquoi les vœux que je forme à votre endroit sont des vœux que je forme aussi pour le pays. Je vous en remercie et bonne année. Merci à vous.